

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t : — 3 mois, 5 fr.; 6 mois, 9 fr.; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉP^t : — » 6 » 11 » 20

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue Valentré.
PARIS : HAVAS et C^e, 8, place de la Bourse.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent
RECLAMES — 50

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Hiver.

Arrivées à CAHORS	Départs de CAHORS	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PÉRIGUEUX	PARIS
41 h. 16 ^m matin.	4 h. 40 ^m matin.	6 h. 45 ^m matin.	7 h. 17 ^m matin.	7 h. 45 ^m matin.	9 h. 16 ^m matin.	11 h. 42 ^m matin.	9 h. 52 ^m matin.	12 h. 51 ^m matin.
5 h » soir.	1 » 00 » soir.	2 » 41 » soir.	3 » 52 » soir.	4 » 18 » soir.	5 h. 20 ^m soir.	8 h. 8 ^m soir.	5 » 52 ^m soir.	4 » 39 ^m »
10 h 21 »	5 » 45 » »	7 » 39 » »	9 » 22 » »	9 » 41 » »	—	—	11 » 7 » »	2 » 48 soir.

Train de marchandises facultatif : (Départ de Cahors — 5 h. «^m matin. Arrivé à Cahors — 8 h. 56^m soir.)

Train de foire : (Départ de Libos. — 7 h. 10^m matin. Arrivée à Cahors. — 9 h. 15^m matin.)

Cahors, 20 Janvier.

Nous devons faire connaître les appréciations des divers partis sur la *Déclaration Ministérielle*; on croit, en général, que la déclaration ne tranche aucune question et ne résout aucune difficulté.

Il est dit en commençant, que le nouveau cabinet continuera le cabinet précédent. Cela est fort bon, sous certaines réserves. Mais pourquoi alors avoir remplacé MM. Waddington et Léon Say?

La *France* rapporte que, après la lecture de la déclaration, un membre du centre-gauche disait : « Nous avons applaudi, parce que pour le moment nous n'avons rien de mieux à faire. » Un autre à qui on demandait s'il pensait que le cabinet eût la majorité, sur de telles promesses, répondait : « Oui, M. de Freycinet a une majorité... en ce moment-ci. »

Le *Journal des Débats* publie l'article le plus remarquable qui ait paru sur la situation nouvelle :

La tâche du ministère doit donc être de reconstituer une majorité nouvelle, à moins qu'il n'ait l'espoir de raffermir solidement les cadres de l'ancienne. Sur ce point, sur cette question de conduite, la déclaration ministérielle ne nous éclaire qu'à demi. Lorsqu'il annonce qu'il se rapprochera qu'à demi. Lorsqu'il annonce qu'il se rapprochera qu'à demi. Lorsqu'il annonce qu'il se rapprochera qu'à demi.

« Sans cesser d'être fermes, nous serons conciliants, parce que nous voulons non exclure mais amener, et fonder une république dans laquelle tous les Français puissent successivement faire leur entrée. »

D'où viendront ces néo-républicains? s'écrie le *Journal des Débats* :

De la droite sans doute. M. de Freycinet tendra-t-il donc vers la droite une main libérale? S'éloignera-t-il des passions de la gauche au moment même où il parait incliner vers ses principes? Il faudra, en effet, pour cela beaucoup de fermeté et non moins de souplesse, et l'on comprendra de plus en plus combien il est naturel que nous restions indécis en présence de cette parole qui annonce tant de décision. L'œuvre sera bien difficile, surtout dans la condition où on la tente; elle n'en est certainement que plus méritoire et n'en sera que plus glorieuse si elle réussit.

Le doute sceptique du *Journal des Débats* se change presque en hostilité ouverte sous la plume des écrivains du *Parlement* :

S'il s'agit de continuer le régime de l'ancien cabinet pourquoi le changement de cabinet? Pourquoi cette crise laborieuse, qui a duré une semaine entière, et s'est dénouée par le 28 décembre par l'élimination des représentants du centre-gauche? A quoi bon des acteurs nouveaux, si la comédie reste la même? Et quand, à la face du pays anxieux et incertain, après un silence de trois semaines, le gouvernement vient s'expliquer sur ses intentions et ses idées, n'est-ce pas une déception, pour tous ceux qui aiment la clarté, d'entendre répéter un langage que l'on croyait abandonné, mis à l'écart avec le ministère qui en avait vécu et en était mort?

Non moins vif le jugement du *Globe* :

Au point de vue parlementaire, l'heure est singulièrement difficile pour la politique républicaine

conservatrice Le gouvernement, qui paraît hésiter sur beaucoup de questions, aura-t-il la force de pratiquer cette politique envers et contre tous, et un peu aussi à l'encontre de ses origines? Malgré notre estime et notre sympathie pour quelques-uns des ministres actuels, nous éprouvons beaucoup de peine à le croire. Le cabinet n'a pas été constitué dans ce but; le mandat indirect qu'il a reçu d'une fraction importante de la majorité est tout autre.

Voici le langage des journaux les plus dévoués au gouvernement.

La *Paix* est contente :

L'assentiment a été général et il n'est pas douteux que la déclaration n'obtienne dans l'immense majorité du pays les mêmes applaudissements qui l'ont accueillie dans les Chambres.

Et maintenant, au travail!

Le *National* est satisfait :

Puisse donc la Chambre apporter au ministère un concours loyal et dévoué dans l'accomplissement de ce programme de travaux législatifs, ce sera le meilleur moyen pour elle d'assurer son retour au Palais-Bourbon pour la législature prochaine.

De notre côté, nous le répétons, ce concours ne fera pas défaut au cabinet, s'il reste fidèle à cette déclaration.

Le *XIX^e Siècle* est ravi :

La déclaration ministérielle est heureusement conçue habilement écrite, et le président du conseil, qui l'a lue, a frappé le Sénat et la Chambre par son accent de fermeté. Pour nous, depuis les derniers messages de M. Thiers, nous estimons que la déclaration du gouvernement est ce qui a paru de meilleur en ce genre. Point d'ornements oratoires; un style simple et vif, dont tout le charme — et le très-grand charme — est une précision géométrique en quelque sorte. Or, nous sommes de ceux à qui cette clarté de langage fait concevoir une très-haute idée de l'auteur du programme ministériel.

Quant au *Siècle*, il trouve que tout est parfait :

Nous allons donc sortir enfin de l'état d'hésitation où flottait notre politique intérieure, et cela seul est un bien.

Eleveons-nous de quelques degrés encore dans l'échelle républicaine.

La *République française* dit :

Tout ce qu'ils ont voulu marquer avec précision, c'est la limite à laquelle ils sont résolus à s'arrêter dans leur action. On pourra discuter demain sur cette limite, qui est maintenant fixée, mais hier on n'y a pas pensé. Ce que la France veut avant tout, c'est un gouvernement qui fasse sentir son action. Celui-ci ne s'annonce pas comme décidé à faire tout ce que l'on demande, mais comme résolu à faire, d'accord avec la majorité, tout ce qu'il annonce. La majorité a témoigné de la manière la plus claire qu'elle est décidée, de son côté à donner son plein et entier concours; c'est de quoi le pays se montrera satisfait, car c'est là ce qu'il avait besoin de savoir pour se livrer avec quiétude aux soins de ses affaires, pour travailler avec confiance dans le lendemain.

La *Lanterne* estime que si c'est le gouvernement actuel qui nous conduit aux élections, les électeurs donneront le mandat et la charge de ce qu'il ne saura point faire au gouvernement de l'avenir.

Il n'est qu'un mot qui manque, dit le *Mot d'Ordre* : c'est l'amnistie. C'est aussi le mot qui manque aux yeux de la *Justice* organe de M. Clémenceau,

Quant à la presse monarchiste, elle est excessivement sévère contre le Cabinet.

On lit dans le *Gaulois* :

Le ministère « de la noble tâche » ne sera, comme le précédent, que le ministère des vexations inutiles, de l'inquiétude et de l'incohérence.

On lit dans le *Moniteur universel* :

L'oracle a parlé; nous comptons un programme ministériel de plus. Il est bien tel que nous l'attendions : c'est un article de la *République française*. Vous y cherchez le souffle, la conviction, la sincérité; vous n'y trouvez que des pensées grises, des généralités banales, l'expression de l'impuissance. Le nouveau cabinet avait promis monts et merveilles, et il n'a rien de plus pressé que de se jeter dans l'ornière de ses devanciers. Doublement de M. Gambetta, continuateur de M. Waddington, voilà sa note.

On lit dans *Paris Journal* :

En résumé, on pourrait dire que le programme a deux faces : une qui sourit, l'autre qui menace. Laquelle est la vraie? laquelle est la bonne? A laquelle faut-il se fier? Nous voulons attendre, avant de nous prononcer définitivement, de voir de quelle couleur seront les actes qui suivront les paroles. Les paroles sont des femelles et les actes sont des mâles, dit un vieux proverbe très sage.

CHAMBRE DES DEPUTÉS

Séance du 17 janvier.

La Chambre, après avoir entendu le développement d'une interpellation de M. Lenglé sur la conversion de la rente, et une réponse de M. le ministre des finances qui s'est borné à réserver absolument l'initiative du gouvernement, a adopté par 354 voix contre 420 la proposition de M. Duvaux sur la suppression de l'aumônerie militaire dans les régiments. Les aumôniers dans les hôpitaux et les pénitenciers militaires sont maintenus.

On lit dans le *Temps* :

Il importe peu au public de savoir qui règle les travaux intérieurs de l'une et l'autre Chambre; ce qui l'intéresse, ce sont les débats féconds et les votes efficaces. Il n'est donc que temps d'entrer dans cette période organique dont nous avons à peine jusqu'ici touché le seuil.

Le malheur est que les obstacles qui ont entravé la nomination des bureaux dans les deux Chambres ne semblent pas accidentels; on croit y voir le résultat et l'indice des antagonismes qui travaillent sourdement la majorité en attendant qu'ils la déchirent. Il y a assurément quelque chose comme cela dans les incidents de ces derniers jours; mais il ne faudrait pas étendre la plaie sous prétexte de la découvrir. Il est certain que la majorité n'a pas en elle-même de direction suffisante; mais le mal est ancien, et tout le monde convient que la présence d'un cabinet uni et résolu l'aura vite détruit ou tout au moins neutralisé.

Si l'on pénètre plus avant dans le double imbroglio qui a caractérisé les débuts de la session, on en trouve l'origine à la Chambre dans les exigences de l'extrême gauche, au Sénat dans la mauvaise humeur d'une partie du centre gauche.

Au Palais-Bourbon c'est le centre gauche qu'on

vent exclure, oubliant qu'il a fait du parti républicain la nation elle-même; au Luxembourg, c'est une partie du centre gauche qui veut s'isoler, sans s'apercevoir qu'elle comble ainsi les vœux de ses pires adversaires, les intransigeants.

Nous ne cherchons pas à pénétrer les intentions, peut-être excellentes, qui guident les ultra-modérés du Sénat et les ultra-radicaux de la Chambre; en politique les actes seuls comptent, et ils comptent par leurs effets, dont le plus grave est l'opinion qu'on donne de soi au suffrage universel. Or, que doit penser le pays de ses représentants en les voyant perdre dans des discussions de personnes les instants et les forces qui appartiennent à la République?

INFORMATIONS

Samedi, le centre gauche du Sénat a tenu une réunion qui avait pour objet d'examiner la situation politique et de procéder au renouvellement de son bureau.

Les membres présents étaient au nombre de trente environ; on a remarqué l'absence de tous les membres du centre gauche qui passent pour dissidents et pour s'être associés, il y a deux jours, à la manœuvre qui avait pour objet de remplacer M. Calmon par M. Krantz comme vice-président du Sénat.

On a échangé quelques mots sur la déclaration ministérielle et reconnu qu'elle ne posait pas d'avance la question de cabinet sur les lois d'instruction publique, tout en s'engageant formellement à les soutenir.

Les résultats généraux de notre commerce extérieur, pour l'année 1879, viennent d'être publiés. Ainsi que l'on devait s'y attendre, l'excédant de nos importations sur nos exportations a atteint, l'année dernière, près de 1,500 millions. Les entrées se sont élevées à 4 milliards 595 millions, et les sorties à 3 milliards 163 millions seulement.

Dans le chiffre des entrées, les objets d'alimentation figurent pour 1,823 millions 1/2; les produits naturels et les matières premières nécessaires à l'industrie, pour 2 milliards 126 millions 1/2; les « autres marchandises » pour 224 millions. Les objets fabriqués n'ont pas dépassé 421 millions ou 9,16 0/0 de nos importations.

Au contraire, cette dernière classe de marchandises a fourni la majeure partie de nos exportations. Nous avons vendu à l'étranger pour 1,735 millions 1/2 d'objets fabriqués. Cette exportation représente 54,86 0/0, près de 55 0/0 de nos sorties totales. On voit si nous pouvons songer seulement à nous fermer, par l'abandon de notre politique douanière actuelle, les débouchés qui nous permettent l'écoulement de ces produits.

Le surplus de notre exportation se divise en deux groupes : d'une part, les produits naturels, objets d'alimentation et matières nécessaires à l'industrie, pour 1,254 millions; puis, « les autres marchandises », pour 173 millions 1/2.

M. J.-J. Weiss, un ancien universitaire pourtant, et des plus éminents, apprécie, dans le *Gaulois*, avec une équitable bienveillance, le

méthodes d'éducation de la Compagnie de Jésus.

« La compagnie observe avec soin et constamment ses postulants, ses novices et ses profès. Elle mesure le genre de services qu'elle peut attendre d'eux; et celui de ses membres qu'elle désigne pour ses collèges, on est bien sûr qu'il possède avec la grande et générale vocation du dévouement à l'église, la vocation spéciale de l'enseignement. Elle n'improvise pas, d'ailleurs, ses professeurs. Avant de leur confier une classe à conduire, elle les a remis à l'école pendant de longues années.

Elle ne s'est pas contentée de leur apprendre les sciences ou les humanités; elle leur a appris par tous ses détails, et jusque dans ses plus menues maximes, l'art difficile d'enseigner et d'élever, dont elle est restée dépositaire dans la continuité de son existence et qu'elle tâche de perfectionner chaque jour.

Elle a avancé et poussé celui-ci dans la langue latine, celui-là dans l'histoire, c'est autre dans la physique ou la géométrie, et de tous elle a pris soin de faire des maîtres et des précepteurs consommés; car ce n'est pas tout que d'être un savant physicien, un savant historien et un savant latiniste, si l'on ne s'est pas encore exercé à être un bon professeur de latin, un bon professeur d'histoire, un bon professeur de physique; et ce n'est pas tout non plus d'être à la fois un savant et un professeur, si l'on ne s'est pas rendu habile éducateur de l'âme, de l'esprit et du corps. La société de Jésus vise ce triple but: elle inculque à ses novices tout à la fois la science des divers objets de la connaissance humaine, la science du professorat et la science de l'éducation. »

M. Benoist a adressé la lettre suivante à M. le garde des sceaux :

Paris, 14 janvier 1880.

Monsieur le garde des sceaux,

En apprenant par l'*Officiel* que vous m'enlèvez mes fonctions d'avocat général près la cour de cassation, j'y lis que je suis admis à faire valoir mes droits à la retraite, dans les termes de la loi du 9 juin 1853. Permettez-moi de vous faire remarquer que je n'ai aucune infirmité, et que je me sens, Dieu merci, assez valide pour vouloir conserver entier l'honneur de la révocation que vous m'infligez après vingt-huit ans de services. Je refuse, en conséquence, un bénéfice que je ne pourrais accepter sans mentir à ma conscience.

Agréez, monsieur le garde des sceaux, l'assurance de ma haute considération.

J. BENOIST.

ancien avocat général près la cour de Cassation.

Le tribunal des conflits, présidé par M. Cazot, a tranché, dans le sens de l'administration, le débat soulevé par le pourvoi des Frères d'Alais. MM. Sabatier et Houssel, avocats des Frères, n'ont pas cru devoir prendre la parole.

L'ENLÈVEMENT DES NEIGES A PARIS.

C'est hier seulement que c'est terminé le transport des derniers tombereaux de la neige tombée au commencement de décembre et qu'on avait déposée provisoirement dans les lieux de décharge. Jamais travail de déblaiement n'avait été entrepris et exécuté dans des proportions aussi considérables. On peut en juger par le tableau suivant :

Le nombre des journées d'ouvriers ordinaires et auxiliaires a été: pour la 1^{re} division, de 225,000; pour la 2^e division, de 202,000.

Le nombre des journées de tombereaux à 1, 2 et 3 chevaux a été: pour la 1^{re} division, de 41,000; pour la 2^e division de 21,500.

Le nombre des journées de chevaux a été: pour la 1^{re} division, de 68,000; pour la 2^e division, de 39,000.

La neige enlevée ou coulée à l'égoût a été: pour la 1^{re} division, de 551,000 mètres cubes; pour la 2^e division, de 457,000.

Les dépenses, pour ouvriers et voitures du service ordinaire et pour ouvriers et voitures embauchés, extraordinairement, ont été: pour la 1^{re} division, de 1,935,000 fr.; pour la 2^e division, de 1,238,000 fr. Soit au total: 3,178,600 fr.

EXÉCUTION DE PRÉVOST.

L'assassin de la fille Blondin et du courtier en bijouterie Lenoble a été exécuté hier matin, à sept heures, sur la place de la Roquette.

Malgré les précautions prises par l'administration, la nouvelle de l'exécution s'était répandue, et dès minuit, un certain nombre de curieux envahissait la place de la Roquette; mais des ordres sévères avaient été donnés pour que le public fût éloigné du lieu où le criminel allait

payer sa dette à la société, et à minuit et demi une brigade de gardiens de la paix faisait évacuer la place.

Prévost a été exécuté le jour anniversaire de l'exécution de Troppmann, le 19 janvier 1870.

CHRONIQUE LOCALE

ET MÉRIDIONALE

M. Pagès-Duport a recueilli une nouvelle somme de 305 fr. pour les Pauvres.

Le produit total de la souscription ouverte par lui à Paris, auprès de quelques personnes étrangères à notre département, s'élève à 1,255 francs.

Privé, nous écrit-il, des documents administratifs nécessaires pour une distribution proportionnelle entre les divers bureaux de bienfaisance du Lot, M. Pagès-Duport a réparti une partie de cette somme entre nos trois chefs-lieux d'arrondissement :

Bureau de bienfaisance de Cahors .	305 fr.
— — de Gourdon	200
— — de Figeac .	200

Il a réservé l'autre partie aux bureaux de bienfaisance des communes au milieu desquelles il a ses relations de propriété et de famille.

Bureau de bienfaisance d'Albas . . .	350 fr.
— — de Luzech .	100
— — de Castelfranc	100

Quant à la somme de 250 fr., directement souscrite dans le *Journal du Lot*, nous l'avons partagée entre la *Société pour l'extinction de la Mendicité* et la *Société de St-Vincent-de-Paul*, de Cahors.

Dimanche ont eu lieu à la Cathédrale les prières publiques prescrites par la Constitution. A quatre heures M. le Préfet, M. le général Vilain, M. le Maire, les membres du Tribunal Civil et de Commerce, l'Université, les chefs de service et les employés des diverses Administrations, les officiers du 7^e de ligne et de la gendarmerie et les fonctionnaires de tous ordres prenaient place aux sièges réservés. La cérémonie était présidée par l'évêque de Cahors.

Monseigneur l'évêque, se rendant à Rome, pour sa visite *ad limina*, a quitté Cahors, hier, par le train d'une heure.

Par arrêté de M. le préfet, M. Caviolle Jules, secrétaire général de la préfecture du Lot, est délégué pour procéder, dans l'arrondissement de Cahors, à la vérification des tableaux de recensement et au tirage au sort des jeunes gens de la classe de 1879.

M. Fajon, professeur de 1^{re} classe, vient d'être nommé professeur d'enseignement spécial au lycée de Cahors, en remplacement du regretté M. Conty.

Théâtre de Cahors.

REPRÉSENTATION DE M^{lle} AGAR.

Nous recevons à l'instant la dépêche suivante de M. Marye, directeur des représentations classiques de M^{lle} AGAR.

Paris-Passy, 20 janvier, 4 h. s.

Adresse demande à M. le Maire de Cahors. Viendriez vers le 28. Remerciements.

MARYE.

Le concours régional agricole d'animaux reproducteurs, d'instruments et produits, en 1880, aura lieu à Tulle, du samedi 22 au lundi 31 mai, pour la région comprenant les départements du Lot, de l'Aveyron, du Cantal, de la Corrèze, de la Creuse, du Tarn et de Tarn-et-Garonne.

Le Ministre des Postes et Télégraphes a déposé sur le bureau de la Chambre, sept projets de loi très importants, dont voici l'énumération :

1^o projet de loi tendant à la création d'une

caisse d'épargne postale, avec faculté pour tous les bureaux de poste, de recevoir les dépôts à destination de cette caisse;

2^o projet de loi autorisant la poste à faire effectuer les protêts des effets de commerce dont le recouvrement lui est confié; le même projet réduit d'un à un demi pour cent les frais de recouvrement pour les sommes supérieures à cinquante francs;

3^o projet de loi tendant à réduire de trois à un pour cent, les frais d'abonnement aux journaux par l'intermédiaire de la poste;

4^o projet de loi tendant à autoriser une convention conclue entre la France et les Etats-Unis, pour l'échange des mandats-poste;

5^o et 6^o projets de loi tendant à autoriser deux conventions conclues entre la France et la Suisse, la première pour l'abonnement réciproque aux journaux par la poste; la seconde, pour le recouvrement réciproque des effets de commerce dans les deux pays, par la poste;

7^o Enfin, projet de loi tendant à décharger les communes qui sollicitent la création d'un bureau télégraphique chez elles, de la garantie d'un produit annuel de 500 fr.

La Caisse des Ecoles.

Le *Journal officiel* vient de publier un important rapport de M. le ministre de l'instruction publique sur la Caisse des Ecoles et ses opérations. Cette utile création, due à l'initiative de M. Bardoux, a rendu et rendra encore d'immenses services à la cause de l'enseignement populaire.

Voici les principaux faits consignés dans cet intéressant document :

« Depuis la promulgation de la loi, la dépense des travaux effectués s'élève à la somme de 37,012,104 fr. 66 c. appliqués à la construction, acquisition ou appropriation de 4,757 maisons d'écoles, à savoir :

» 1,444 écoles mixtes, 1,738 écoles de garçons, 968 écoles de filles, 607 groupes scolaires réunissant dans un même bâtiment des écoles pour les enfants des deux sexes.

» Quelque satisfaisants que soient ces chiffres, il reste beaucoup à faire. Il résulte, en effet, des renseignements transmis par les préfets, que 298 communes sont encore dépourvues de toute école et ne sont réunies à aucune autre commune pour l'enseignement. D'autre part, 3,307 communes de plus de 500 habitants ne possèdent pas d'écoles de filles; 8,040 écoles sont installées dans des bâtiments pris à location et 2,622 écoles sont établies dans des bâtiments prêtés aux communes.

» D'après les relevés faits dans les préfectures, il resterait actuellement à édifier ou à reconstruire 17,792 maisons d'école, ce qui représente une dépense de 268,211,705 fr. De plus, une somme de 41,100,594 fr. serait nécessaire pour réparer ou approprier 11,868 bâtiments scolaires. Enfin, 30,029 mobiliers de classe devraient être réparés ou renouvelés. La dépense, de ce chef, serait de 10,737,544 fr.

» On peut donc évaluer à 320,099,843 fr. la dépense nécessaire pour installer convenablement le service scolaire dans toutes les communes de France.

» Quant aux subventions, 24,001,164 fr. représentent la part contributive de l'Etat dans une dépense totale de 64,305,598 fr. La part fournie par les communes n'est pas moindre de 48,846,999 fr.

» Aux subventions de l'Etat viennent s'ajouter les allocations votées par les conseils généraux, et, dans certains départements, ces allocations atteignent un chiffre élevé. — Au nombre des départements qui participent aux travaux de maisons d'école dans la mesure la plus large, il faut citer l'Eure-et-Loir, la Loire-Inférieure, le Nord, les Pyrénées-Orientales, la Seine-Inférieure, Seine-et-Oise, les Deux-Sèvres, le Lot-et-Garonne.

» L'ensemble des subventions départementales pour 1879 est de 2,630,299 fr.

» Au 31 décembre 1878, 178 communes avaient été admises à contracter, à la Caisse des emprunts, pour une somme de 2,572,700

Le montant des avances autorisées en 1879 pour 2,038 communes est de 21,427,300

Ensemble 24,000,000

Cette somme représente exactement les deux premières annuités du fonds d'emprunt de 60 millions, mis à la disposition de la Caisse par la loi du 1^{er} juin 1878. Les réalisations d'emprunts consentis par la Caisse atteignent seulement, au 31 décembre 1879, le chiffre de 11,471,000 fr.

» En tenant compte, d'une part, du grand nombre de demandes d'emprunt récemment transmises et de la rapidité de leur accroissement, et, d'autre part, des résultats de l'enquête sur la situation matérielle des écoles, il est permis d'affirmer, dès à présent, que la dotation attribuée à la Caisse des écoles est insuffisante.

Le fonds d'emprunt va se trouver encore diminué par l'effet de la loi du 9 août 1879, qui rend désormais obligatoire pour tous les départements la création d'une école normale d'instituteurs et d'une école normale d'institutrices. Le nombre des écoles normales à construire est de 70; la dépense peut être évaluée à 17,500,000 fr. Elle sera couverte partie par la subvention de l'Etat, partie par les ressources des départements, ressources qui peuvent être demandées sous forme d'emprunts à la caisse.

Si tous les départements osaient de cette faculté, le montant des emprunts départementaux pour les écoles normales serait de 13,300,000 fr. En ajoutant cette somme aux 24,000,000 d'emprunts déjà autorisés en 1878 et 1879, il ne resterait de libre sur les 60,000,000 votés pour avances aux communes, qu'une somme de 23,000,000, qui est manifestement hors de toute proportion avec les besoins révélés par l'enquête.

L'ensemble de ces faits, dit en terminant le ministre, permet d'apprécier la haute importance des services que la caisse des écoles est appelée à rendre. C'est une combinaison féconde à coup sûr, que celle qui a permis d'édifier, en dix-huit mois, près de cinq mille maisons d'école; c'est un résultat politique et moral considérable, que d'avoir associé à cette entreprise, dans des proportions inconnues jusqu'alors, les sacrifices volontaires des conseils municipaux; quand on songe que ce sont souvent de petites communes, et presque toujours des communes besogneuses qui ont apporté à l'œuvre de la construction des écoles, dans un temps si court, 48 millions sur 64, on a le droit de se féliciter hautement des progrès de l'esprit public dans notre pays.

En exécution du legs de M^{me} la comtesse Rossi, la Faculté de droit met au concours la question suivante :

Législation civile: Des relations juridiques entre les patrons et les ouvriers. Droit constitutionnel.

Les mémoires, écrits en français ou en latin, devront être déposés au secrétariat de la Faculté, au plus tard le 51 mars 1881.

Toute personne est admise à concourir.

La valeur de chacun des lots est de 2,000 fr.

Il pourra être accordé des mentions honorables aux mémoires qui auront le plus approché du prix.

Les noms des auteurs qui auront obtenu des mentions ne seront connus et publiés que sur leur demande.

L'année 1880 est, comme on sait, bisextile.

La fête de Pâques tombe, cette année, le 28 mars; c'est une avance d'environ dix jours sur la date moyenne de cette solennité religieuse. En 1879, elle s'est trouvée reculée jusqu'au 13 avril, et en 1878 au 21 du même mois. Jamais, depuis l'adoption du calendrier grégorien, elle n'avait été célébrée aussi tard. Cependant, en 1886, elle le sera davantage; elle tombera le 26 avril, limite extrême qui ne sera plus atteinte avant l'année 1943. Ces différences s'expliquent, comme on sait, par ce fait que, d'après les décisions des conciles, les Pâques des chrétiens ont lieu chaque année le premier dimanche qui soit la pleine lune, après l'équinoxe du printemps.

Pâques tombant cette année le 28 mars, le mercredi des cendres arrive le 11 février, et le carnaval durera seulement 38 jours, de la fête de l'Épiphanie au mardi-gras à minuit.

Le glacier de la Loire.

On reçoit de Saumur les détails suivants sur un glacier formé en amont de Saumur, glacier

FOIRE DE CAHORS.

La foire du 17 janvier n'a été qu'un bon marché; très-peu de bestiaux sur le champ de foire: 180 paires de bœufs vendus de 380 à 950 francs, les gras, destinés à la boucherie, 35 à 38 francs, les 50 kilog., poids vif. — 330 moutons ou brebis vendus de 15 à 40 fr., les gras de 55 à 65 cent. le kilog., poids vif. — 90 petits cochons vendus de 10 à 50 fr., les gras de 45 à 54 fr. les 50 kilog., poids vif.

Il s'est fait peu d'affaires sur le commerce des bestiaux de toute nature.

Marché aux grains. — 215 hect. de Blé mis en vente, 185 vendus à une moyenne de 28 fr. 75 cent. — 175 hect. de Maïs mis en vente, 130 vendus à une moyenne de 17 fr. 50 cent.

Pour la chronique locale, A. Layton.

Chronique Scientifique.

LE VERRE DURCI

Un journal anglais, consacré aux sciences appliquées, rappelle ce fait curieux et peu connu: que le verre peut se couper sous l'eau avec la plus grande facilité et presque dans toutes les formes au moyen d'une simple paire de forts ciseaux.

Seulement, pour assurer le succès, deux points sont à observer.

D'abord, il importe essentiellement que le verre soit maintenu en parfait niveau dans l'eau pendant qu'on fait jouer le ciseau; ensuite, pour éviter les chances de cassure, il convient de commencer le découpage en enlevant de petits fragments aux coins et le long des bords et d'arriver ainsi peu à peu à la forme requise.

Certaines espèces de verre se coupent mieux que les autres, les verres doux particulièrement. Les ciseaux n'ont pas du tout besoin d'être très tranchants; leur action ne semble pas dépendre de l'état des bords présentés par le verre. Lorsque l'opération est bien faite, la glace tombe en petits morceaux en suivant une ligne droite avec les lames.

Mais cela n'a qu'une importance très relative, comparée à une découverte récente qui vient d'être faite et qui est de nature à surprendre quiconque n'est pas préparé aux tours de force de l'application de la science à l'industrie. L'invention est de M. Siemens, et c'est la *Revue britannique* qui nous la fait connaître.

Savez-vous, en effet, à quoi l'on a eu l'idée d'employer le verre? A faire des traverses, c'est-à-dire à remplacer par cette substance sur les voies ferrées les pièces de bois sur lesquelles sont posés les rails de fer ou d'acier.

Le verre en question est durci par un procédé spécial, qui n'est pas celui de M. de la Bastie et qui s'en distingue surtout en ce que, quand la pièce se rompt, elle se rompt comme la fonte, sans voler en une multitude d'éclats.

Les traverses de verre ont été introduites en Angleterre par M. Hamilton Lindsay-Auckhail, qui en a posé dernièrement une série à Stratford, sur la ligne du Nord Métropolitain Tramway.

Elles sont exactement la reproduction en verre des anciennes traverses de bois qu'elles ont remplacées: c'est une bande longitudinale rectangulaire de 4 pouces de largeur sur 6 d'épaisseur, et dont la face supérieure est profilée de manière à s'adapter exactement aux rails.

Elles ont trois pieds de longueur, et, pour éviter le tassement à l'endroit des joints, des plaques de support de 10 pouces sur 5, épaisses de 1 pouce et demi, sont posées à ces points et servent en même temps à fixer le rail au moyen d'une attache qui obvie à la nécessité de ménager des trous dans le verre.

Des expériences ont été faites pour éprouver la solidité de ces nouvelles traverses.

Posées sur des supports placés de 30 en 30 pouces, elles résistent à un poids de 5 tonnes, ce qui est à peu près les deux tiers de la résistance des bonnes traverses de sapin de mêmes dimensions.

Mais elles ont naturellement sur celles-ci l'avantage d'être inaltérables et de pouvoir durer indéfiniment.

Le prix du verre durci est à peu près le même par tonne que celui de la fonte de fer; mais, sa

pesanteur spécifique n'étant que d'un tiers de celle du fer, le coût d'un article quelconque de dimensions données est naturellement beaucoup moindre.

En attendant qu'on ait étudié plus à fond les emplois à donner au verre durci Siemens, on peut dire que les résultats des expériences faites donnent le droit de concevoir les plus hautes espérances relativement à ce singulier produit.

DERNIÈRES NOUVELLES

Paris, 19 janvier, soir.

Dans un entretien, qui a eu lieu entre quelques ministres, parmi lesquels M. de Freycinet, président du conseil, il a été question de la formation d'un groupe nouveau comprenant la gauche républicaine et l'union républicaine.

Le cabinet verrait avec satisfaction se former une majorité compacte et durable; cependant un des ministres, et non des moindres, aurait émis l'avis qu'il serait préférable, conformément à la déclaration ministérielle, de laisser le nouveau groupe ouvert et par conséquent d'appeler aux études préparatoires les membres de l'ancien centre gauche, même de l'extrême gauche. Il pent y avoir de graves inconvénients à fixer ainsi à l'avance une limite rigide dans un sens ou dans l'autre.

Cet avis a été approuvé par les ministres présents.

Il paraît certain que M. Desprez, directeur à la politique au ministère des affaires étrangères, ministre plénipotentiaire de 1^{re} classe, sera prochainement appelé à un poste extérieur. Le remaniement de l'organisation intérieure du ministère, la création à peu près décidée en principe, d'une direction du personnel rattachée au cabinet, auront pour effet de diminuer l'importance des fonctions dont M. Desprez est titulaire. Les services qu'il a rendus et que M. de Freycinet reconnaît comme ses prédécesseurs, rendraient injuste une mise à la retraite ou en disponibilité.

M. Jules Favre est mort hier matin, à Versailles.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(Service spécial du Journal du Lot),

Paris, 19 janvier, 7 h. soir.

L'extrême gauche va déposer une proposition d'amnistie plénière.

Le projet contient trois articles et est signé de 30 noms.

La Chambre discute la proposition sur l'enseignement secondaire des filles.

Paris, 20 janvier, 4 h. soir.

M. Gambetta est souffrant.

M. Brisson préside la séance d'aujourd'hui.

M. Cazot va déposer le projet de réforme de la magistrature.

La proposition de l'amnistie, qui porte 52 signatures, viendra jeudi.

La Chambre discute l'enseignement secondaire des filles, la commission propose l'externat seulement.

Paris, 20 janvier, 5 h. soir.

M. Cazot dépose le projet de réforme de la magistrature.

MM. Ferry et Lepère déposent un projet sur l'instruction obligatoire et gratuite.

Bourse de Paris

Cours du 20 Janvier.

Rente 3 p. %	81.55
— 3 p. % amortissable	83.05
— 4 1/2 p. %	113.50
— 5 p. %	116.60

Revue Scientifique.

SOMMAIRE DU NUMÉRO 28 (10 janvier 1880). L'instruction préparatoire des étudiants en médecine, par M. Lasègue. — La thermochimie, par M. Berthelot. — Les Gobelins, par M. Emile Al-

glave. — Académie des sciences. — Bibliographie. — Chronique.

Revue Politique et Littéraire.

SOMMAIRE DU NUMÉRO 28 (10 janvier 1880).

Les devoirs de la majorité républicaine, par M. E. de Pressensé. — P.-J. de Béranger, par M. Lénient. — L'ornementation expressive, par M. Charles Chipiez. — Des runes et des inscriptions runiques, par M. A. L. — Le mouvement littéraire à l'étranger. — Notes et impressions, par M. Louis Ulbach. — Bulletin.

On s'abonne au bureau du journal, 408, boulevard Saint-Germain, à Paris.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE.

VIGNOBLES DE LA PROVINCE DE CONSTANTINE

(Tebika)

Société anonyme. — Capital: 1,100,100 fr.

Divisé en 2,200 actions de 500 fr.

Statuts déposés aux minutes de M^e YVER, notaire, 4, rue de Châteaudun, à Paris.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. le comte d'IDEVILLE, chevalier de la Légion d'honneur, ancien préfet d'Alger. L. GARCIN, vice-président du Comité agricole de Toulon (Var).

F. GROGNET, entrepreneur de travaux publics.

O. FRANÇOIS, ingénieur constructeur.

M. DESCLOZEAUX, ancien avocat général, ancien préfet de Constantine, Administrateur délégué.

Centre de l'exploitation: TEBIKA

M. L. GARCIN, directeur de l'exploitation.

Emission de 12,000 obligations à 275 francs:

REMBOURSABLES A 300 FRANCS

En 30 années, par voie de tirage au sort donnant droit

1^o A un intérêt fixe de 18 francs payable quatre fois l'an, les 15 janvier, avril, juillet et octobre. Jouissance courante: avril 1880;

2^o Et gratuitement à un action de capital entièrement libérée, par chaque douze obligations souscrites.

Versements

50 francs en souscrivant;

100 fr. à la répartition qui aura lieu le 31 janvier;

125 francs trois mois après;

Bonification de 5 francs par obligation pour libération anticipée.

Les versements peuvent être faits en titres au cours du jour de l'arrivée ou en coupons à l'échéance de janvier, février, mars et avril.

LA SOUSCRIPTION SERA OUVERTE

A PARTIR DU MARDI 20 JANVIER

A PARIS, au Siège de la Société, 46, rue de Provence. Et en Province, chez tous ses correspondants.

L'intérêt ressort à plus de 6 1/2 0/0 prime d'amortissement comprise.

L'admission à la cote officielle sera demandée.

La société a pour but la mise en exploitation en vignobles d'un vaste terrain de 2,908 hectares, situé près de Bone, au lieu dit Tebika, par les procédés les plus nouveaux, les plus rapides et en même temps les plus économiques. La situation tout exceptionnelle de ce domaine le rend tout particulièrement propre à la culture de la vigne. La disposition du terrain permet facilement l'emploi de la charrue à vapeur, ce qui diminuera considérablement la main-d'œuvre.

La totalité du domaine de Tebika est spécialement affectée à la garantie des obligations émises.

La Société voulant associer les obligataires aux bénéfices considérables qui résulteront de la plantation et de l'exploitation des vignobles, a décidé qu'il serait alloué gratuitement à chaque souscripteur de douze obligations une action de 500 fr. entièrement libérée, qui jouira de tous les avantages attachés aux actions de capital et participera à tous les dividendes.

Tout souscripteur de douze obligations touchera donc pour un capital engagé de 3,300 fr.

1^o Intérêt fixe 216 fr.

2^o Dividende 150 fr.

En totalité, 366 fr., c'est-à-dire plus de 40 0/0 du capital engagé.

Obligations 6 0/0

DU

CHEMIN DE FER BRÉSILIEN

Impérial Central Bahia

Garanties par le gouvernement Brésilien

(Décret du 31 Juillet 1877.)

LA SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DE PARIS

Rue Louis-le-Grand, 49

met à la disposition du Public:

10,208 Obligations

de 500 francs ou 20 livres sterling

AU PRIX DE 465 FRANCS

COUPON DE FÉVRIER 1880 DÉTACHÉ

Ces Obligations rapportent un intérêt annuel de 6 0/0, payables le 1^{er} Février et le 1^{er} Août de chaque année:

A PARIS: A la Société de Dépôts et de Comptes courants, place de 2, l'Opéra, par fr. 30

A LONDRES: Chez MM. Morton, Rose et Co, » 1 L 4 s.

ET SONT REMBOURSABLES AU PAIR EN 30 ANNÉES

PAR TIRAGES AU SORT ANNUELS.

LE PROCHAIN TIRAGE A LIEU LE 1^{er} JUILLET 1880

Les demandes seront reçues jusqu'à fin janvier 1880.

MAISON DE CONFIANCE
 POUR LA POSE DES DENTS
20 ans de succès
AUDOUARD
 EX-PROFESSEUR DE PROTHÈSE ET DE CHIRURGIE
 DENTAIRES.
A PARIS
 et
 CHIRURGIEN-DENTISTE
 Du Lycée de Cahors, et des principaux établissements
 d'éducation du Lot et de la Corrèze,
 Boulevard Nord, en face la Mairie, à Cahors (Lot),
 tous les mois du 1^{er} au 10. Faubourg Leclère en
 face la Guierle, à BRIVE (Corrèze), du 10 au 30 de
 chaque mois.

Le Vin Aroud au quinquina au fer
 et à tous les principes solubles de la Viande
 est le médicament par excellence, le reconsti-
 tuant le plus énergique pour combattre la
chlorose, l'anémie, l'appauvrissement ou
l'altération du sang. Ce vin, d'une saveur
 exquise, renferme les éléments constitutifs
 du sang, des muscles et des os. Il convient
 donc aux convalescents, aux enfants, aux jeune
 filles aux vieillards enfin à toutes les pers onnes
 d'une constitution languissante, ont affaiblies
 par le travail, les veilles, les excès de toutes
 sortes ou la maladie.
 Se vend à Paris, chez J. Ferré, successeur
 de Aroud, 102, rue Richelieu et dans toutes
 les pharmacies.

Crédit Foncier de France
 Prêts hypothécaires à court terme sans amortissement.
Emission d'Obligations foncières à court terme.
 Le Crédit Foncier de France consent des
 prêts hypothécaires à court terme sans amor-
 tissement, d'une durée qui ne dépassera pas
 5 années.
 L'intérêt de ces prêts sera de 4 45 %
 sans commission, pour une durée de 4 à 5
 ans.
 Ce taux pourra être réduit, suivant accord,
 pour les prêts d'une durée inférieure à 4 ans.
 Le Crédit Foncier de France met aujour-
 d'hui en souscription des Obligations foncières
 à court terme, au porteur ou nominatives,
 aux taux suivants :

à 1 an d'échéance	2 %
à 2 ans »	2 1/2 %
à 3 ans »	3 %
à 4 et à 5 ans »	4 %

Les Obligations au porteur sont de 500 fr.
 les Obligations nominatives sont de toute som-
 me multiple de 100 francs.
 S'adresser : pour Obligations, au *Crédit*
foncier de France et à MM. les Trésoriers
 Généraux et les receveurs particuliers de finan-
 ces ;
 Pour les prêt au *Crédit foncier de Fran-*
ce aux Notaires.
 Librairie FIRMIN DIDOT et C^{ie}, 56, rue Jacob, Paris
 Pour tous les extraits et articles non-signés
 Le propriétaire-gérant, A. Layton.

Photographie Artistique
C. BONNEMER
 PHOTOGRAPHE
 Boulevard Sud, ancienne MAISON HONORÉ
 Spécialités de Cartes émaillées, Portraits Rembrand, Cartes-album, Portraits
 de famille, Reproductions, Vues, Grandissements, Retouches en noir, au
 pastel, à l'huile et à l'aquarelle, Groupes et Portraits après décès.
 Émaux photographiques faits au feu et garantis inaltérables.
 Ateliers ouverts de 8 h. du matin à 6 h. du soir.

J^h DELFOUR
LIBRAIRE
 A CATUS
 Cette Librairie tient l'article de
 Bureau et les Livres Religieux et
 Classiques.
 M. DELFOUR fera tous ses efforts
 pour satisfaire sa clientèle.
 Ses prix seront très modérés.

A VENDRE
 EN BLOC OU A PARCELLES
les Outils et Tours
 provenant des ateliers de Serrurerie et
 de Tourneur, appartenant au S^{ie}r
RAMONDOU, serrurier-mécanicien,
 rue et quai St-Urcisse, à Cahors.

EPILEPSIE
 (Mal caduc) guérie par correspon-
 ce le médecin spécial D^r KILLISCH,
 à Dresde-Neustadt
 (Saxe). Plus de 8000 succès.

DICTIONNAIRE
 DE L'INDUSTRIE ET DES ARTS INDUSTRIELS
 Par E.-O. LAMI et A. THAREL
 Cette magnifique publication, rédigée par d'éminents écrivains, compo-
 sée avec un grand luxe typographique, formera 5 volumes in-8° de 800 à 900
 pages chacun, ornée d'environ 2,500 gravures sur bois.
 Prix de la Livraison, contenant deux feuilles : 50 centimes.
 On peut souscrire à l'ouvrage complet, dont le prix est de 125 francs, en
 envoyant un mandat-poste de 25 francs pour le premier volume. Les Sous-
 cripteurs le recevront *franco*, à leur choix, soit complet, soit par série de
 cinq livraisons ou dix feuilles.
 Les quatre premières séries sont éditées ; elles contiennent 320 pages à 2
 colonnes avec 162 gravures sur bois. Prix de la série, 2 fr. 50.
 Paris, 14, rue Saint-Lazare.

Voulez-vous augmenter vos Revenus ?
 ACHÉTEZ
 de la Rente Française d'après le système de la
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES BANQUES DÉPARTEMENTALES.
 CONSEIL DONNÉ PAR
L'ÉPARGNE NATIONALE
 PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS.
L'unique Journal financier ne s'occupant que de combinaisons as-
surant à l'Épargne l'augmentation du Capital et du Revenu.
 Renseignements sur toutes les Valeurs. — Publication de tous les Tirages.
Abonnement : UN Franc par An.
 Adresser les demandes, 62, rue de Provence, à Paris.

AVIS.
 Le sieur LAVERGNE, charpentier à Cahors,
 prévient le public qu'il vient d'établir, faubourg
 Saint-Georges, à côté de l'église Notre-Dame, un
 Magasin de bois du Nord et du pays, tel que :
 Basteings, Madriers, Planches de Nerva et de Sapin ;
 Planches de Peuplier de Garonne, de Noyer
 et d'Ormeau, de toutes dimensions.
 Il espère que la bonne qualité de ses marchan-
 dises et ses prix très-modérés, lui attireront une
 nombreuse clientèle, qu'il saura conserver par
 les soins qu'il mettra à la satisfaire sous tous les
 rapports.

Etude de M^e Costes, notaire à Cahors.
AVIS
 A vendre ou à affermer, une vigne
 d'agrément et de produit avec maison,
 jardin, grand réservoir et source d'eau
 vive, située à 200 mètres du faubourg
 St-Georges, sur la route de Lalbenque,
 appartenant à M. Brives, conducteur
 des Ponts-et-Chaussées, à Figeac.
 S'adresser pour tous renseignements
 et pour traiter à M^e Costes, notaire à
 Cahors, Boulevard sud.

A VENDRE
 Grand nombre de beaux arbres de
 construction et quantité de bois à brûler
 (essence chêne).
 S'adresser au bureau du journal.

BANQUE PARISIENNE
 CAPITAL : VINGT MILLIONS DE FRANCS
 7, rue Chauchat, 7
 Bureaux auxiliaires : A 41, rue de Rennes
 B 10, rue Turbigo
 Le conseil d'administration a l'hon-
 neur d'informer MM. les actionnaires
 et clients de la Banque parisienne que,
 par suite de la suppression momen-
 tanée de sa circulaire financière dans
 le « Figaro », des abonnements à rai-
 son de cinquante centimes pour un
 mois au journal le « Capitaliste »,
 sont dès à présent admis à titre
 exceptionnel et temporaire. L'abon-
 nement annuel au « Capitaliste »
 reste fixé à 20 fr.

Le numéro du « Capitaliste » du 14
 courant contient une analyse détaillée
 du bilan très-satisfaisant de la Banque
 Parisienne au 31 décembre 1879. Le
 même numéro fournit les pièces de
 deux procès : 1^o celui du *Crédit Fon-*
cier contre la Banque Hypothécaire ;
 2^o celui de la Banque parisienne contre
 MM. Magnard, Périvier et de Rodays,
 gérants du « Figaro ». Nombreux arti-
 cles de haute actualité signés par des
 publicistes éminents.

Le Conseil d'administration rap-
 pelle à MM. les actionnaires qu'un à-
 compte de 6 fr. 25 sur le résultat de
 l'exercice 1879-1880 est en paiement,
 à partir du 15 courant, contre remise
 du coupon n^o 2.
 L'action nominative recevra,
 net d'impôt 6 f. 05
 L'action au porteur net d'impôt. 5 95

GAZETTE DE PARIS
 Le plus grand des Journaux financiers
 HUITIÈME ANNÉE
 Paraît tous les Dimanches.
 PAR AN
 4 FRANCS
 Semaine politique et financière—
 Etudes sur les questions du jour—
 Renseignements détaillés sur tou-
 tes les valeurs françaises & étran-
 gères : Chemins de fer, Tramways,
 Assurances, Canaux agricoles et
 de navigation, Charbonnages, Mi-
 nes, Gaz, Métallurgie, Voitures,
 Salines, etc.—Compte rendu des
 Assemblées d'actionnaires et d'o-
 bligataires—Arbitrages avanta-
 geux—Conseils particuliers par
 correspondance—Échéance des
 coupons et leur prix exact—Ver-
 sification des listes de tirages—
 Collection des anciens tirages—
 Cours officiels de toutes les Valeurs cotées ou non cotées.
 ABONNEMENTS D'ESSAI
 2 F. LA Première Année
 Prime Gratuite
LE BULLETIN AUTHENTIQUE
 des Tirages Financiers et des Valeurs à lots
 PARAISSANT TOUS LES 15 JOURS.
 Document inédit, renfermant des indications
 qu'on ne trouve dans aucun journal financier.
 ENVOYER MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE
 50, Rue Taibout—Paris.
 LA GAZETTE DE PARIS a réuni
 dans son hôtel de la rue Taibout, n^o 59,
 tous les services financiers utiles aux
 rentiers et capitalistes.

Guide du Voyageur dans Cahors et ses environs.

1880

CALENDRIER
 DU LOT

Prix : 50 centimes.

EN VENTE :
 Chez tous les Libraires.

Adresses Commerciales.

Renseignements Statistiques et Administratifs.

LE CAFÉ
 DES
GOURMETS
 est
 composé des
 meilleures sortes.
 Il ne contient aucun
 mélange de Chicorée ou
 autres substances analogues.

Toutes les boîtes doivent être scellées
 par deux Bandes portant le nom : **JEAN-VINCENT-BULLY**

ÉVITER LES IMITATIONS DU TITRE OU DE L'ÉTIQUETTE

VINAIGRE DE TOILETTE
 DE
JEAN-VINCENT BULLY
 67, Rue Montorgueil, à Paris

Le Vinaigre de Toilette de JEAN-VINCENT BULLY,
 récompensé aux grandes Expositions en France, en Angleterre
 et aux Etats-Unis, a reçu, comme Spécialité, pour l'excellence
 de sa fabrication, la première Médaille à l'Exposition Universelle
 de 1878.
 Sa supériorité sur toutes les Eaux de Cologne est
 incontestable et la faveur dont il jouit pour tous les usages
 de la toilette, il la doit uniquement à ses qualités vraiment
 exceptionnelles.

EXIGER CETTE CONTRE-ÉTIQUETTE

Voir la Notice jointe au Flacon

PIANOS ET HARMONIUMS
 DES MEILLEURS FACTEURS
MUSIQUE ET INSTRUMENTS
GODINAUD, FILS
 CAHORS (Lot), Maison de la Poste.
 HARMONIUMS. PIANOS OBLIQUES.
 Accord et réparation. — Vente, échange et location